

26/04/24 20:39

déviation ste gemme

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour

Je me présente, Jacques Careil, retraité, gemmois pendant 62 ans. J'ai vécu toutes ces années au bord de la 137, au niveau du lycée de Pétré. Je considère donc être légitime pour donner mon avis bien que n'habitant plus la commune depuis 2 ans.

Il faut reconnaître que le trafic routier devient problématique tout au long de l'année, bien sûr plus en été avec l'afflux de touristes. J'imagine assez bien les nuisances pour les habitants du bourg en bord de 137 avec le bruit, les vibrations, la pollution, etc...

Il devient donc indispensable de trouver une solution mais pas ce que vous proposez.

Nous avons changé d'époque, il serait bien que nos chers élus départementaux le réalisent et tiennent compte de l'avis des élus locaux et de leurs habitants.

Votre déviation, c'est certain, va régler le flux du trafic dans le bourg. Touristes et poids lourds éviteront celui-ci et par la même éviteront les commerçants qui sûrement vont subir une perte importante de chiffre d'affaires.

Il est évident aussi que vous allez accentuer, par le biais d'une deux fois deux voies, un phénomène de bouchons en direction de la Rochelle et de Luçon et sûrement aussi à l'entrée de l'autoroute.

La solution, je pense, serait une déviation en une fois deux voies obligatoire pour les poids lourds, à charge pour la commune d'aménager des espaces de repos pour accueillir les touristes et aux commerçants de faire leurs pubs.

Nos élus départementaux prétendent essayer d'avoir une vision de la Vendée, VRAIMENT??? Je persiste à penser que pour eux la Vendée se limite au Nord Est de celle-ci et la desserte des Sables d'Olonne (Vendée Globe oblige). Il suffit de regarder l'état du réseau routier du Sud Vendée comparée au Nord.

Mais bon Ste Gemme et St Jean vont avoir une belle déviation en deux fois deux voies, de quoi je me plains franchement???

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)